



Syndicat Unitaire des Personnels des Administrations Parisiennes

SECTION
Petite
Enfance

06 29 12 02 48

50, Avenue Daumesnil 75012 PARIS
supapfsupetiteenfance supapfsu.pe@gmail.com
Blog : www.supap-fsu.org

DECLARATION LIMINAIRE DU CST du 24/11/2025

L'article 189 de la loi n°2025-127 du 14 février 2025 réduit l'indemnisation des fonctionnaires en congé de maladie ordinaire de 100% à 90% du traitement durant les trois premiers mois du congé. Le SUPAP-FSU dénonce cette mesure sur divers aspects :

- Tout d'abord sur la question des femmes enceintes qui sont pénalisées par cette mesure. Certaines collègues ayant des grossesses à risques ne pourront se payer le luxe de se mettre en CMO et n'auront pas d'autre choix que de rester en activité leur faisant courir ainsi un risque pour leur santé et celle de leur futur enfant.
- De plus, nos métiers nous exposent quotidiennement à des virus (d'autant plus qu'il n'y a plus d'éviction), mais également à des TMS et des RPS. Cette grande proximité ainsi que l'amplitude d'exposition favorisent le recours aux CMO et nous pénalise davantage qu'un autre métier recevant du public.

Le SUPAP-FSU demande la reconnaissance de ces maladies en maladie imputable au service et que les élus portent au niveau national l'annulation de cette mesure inégalitaire et qui met en danger la santé des agentes ainsi que la qualité de l'accueil.

De plus, le SUPAP-FSU dénonce la régularisation de cette mesure. En effet, la gestion a été catastrophique : absence de communication, mise en situation précaire des agentes, ... Ce n'est pas aux agentes de payer l'ingérence de la Ville de Paris.

Les annonces faites au travers de la note de rentrée se voulaient très optimistes mais ne se confirment pas sur le terrain. Nous faisons un constant bien différent. Cette belle vitrine que vous mettez en avant n'est en réalité qu'un miroir aux alouettes. Les recrutements dont vous parlez ne sont que des chiffres qui ne reflètent pas la réalité.

La situation des ATEPE est alarmante et ne cesse de se dégrader.

En effet, dans de nombreuses crèches où il y a plusieurs ATEPE en poste, une seule est réellement présente et lorsque l'équipe d'ATEPE est au complet on leur demande de palier les manques dans d'autres structures. Ces demandes qui étaient rares auparavant sont devenues le quotidien des ATEPE aujourd'hui. Cela créer du découragement, de l'usure professionnelles, les ATEPE sont au bord de l'effondrement.

Comme si cela ne suffisait pas, la création des cuisines mutualisées comme vous le présentez ne va qu'amplifier la dégradation des conditions de travail des ATEPE. En effet, le SUPAP-FSU est favorable à la reprise en régie par la Ville de Paris de la préparation des repas des HG et des JEP, mais avec des moyens en cohérence avec la quantité de travail et les exigences que requiert ce type de préparation.

Qu'attend la ville de PARIS pour agir en faveur des ATEPE ?

Le SUPAP-FSU est contre la mobilité imposée des ATEPE. Dans l'attente que la Ville de Paris cesse ces pratiques, nous demandons un cadre et une compensation financière :

- Les agent.es doivent être prévenues au minimum la veille au matin pour le lendemain,
- Les missions ne doivent pas dépasser une semaine,
- Que l'agente soit volontaire et garde des horaires d'origines,
- Une compensation financière dès le premier jour de remplacement,
- Les ATEPE en poste aménagé ne soient pas concernées par cette mobilité,

Cette pénurie d'ATEPE pèse sur toute l'équipe. Cet effet Domino dégrade l'accueil des enfants et provoque une perte de sens des métiers. Cette situation engendre de la colère et de l'épuisement. La DFPE se doit de trouver une solution convenable pour l'arrêt des glissements de tâches et le respect des fiches de poste de chaque métier.

Avant de conclure cette déclaration nous souhaiterions revenir sur l'arrêt de la mobilité au fil de l'eau. Le SUPAP-FSU déplore cette décision, qui représente une réelle régression pour les agentes de la DFPE.

Ce CST est le dernier de l'année et probablement le dernier de la mandature. Si dans sa lettre de départ M. Vuillaume tire un bilan positif de ses 6 années passées à la tête de la DFPE, notre bilan est nettement moins favorable. Nous espérons que si notre travail doit se poursuivre pour une nouvelle mandature, celle-ci sera marquée par un engagement et des résultats probants en faveur des agentes.